

**SE MARIER DANS LA PAROISSE
SAINT-PIERRE SAINT-PAUL DE PUISAYE-FORTERRE
INFORMATION ET DÉMARCHES**

Se marier est une étape marquante de la vie : il n'est pas seulement question de choisir la robe blanche, les fleurs, un lieu et un thème de fête dans un cadre idyllique...

Il s'agit de poser les bases de votre union sous le regard de Dieu (qui est pour la foi des chrétiens, Amour et source de Vie) de réfléchir à cet engagement dans sa dimension spirituelle.

C'est surtout cela, préparer et vivre son mariage. C'est dans la foi catholique, pour toute la vie !

Vous souhaitez vous marier dans une des églises de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Puisaye-Forterre.

Le curé, le père Joseph Nadlonek et ses paroissiens bénévoles seront heureux de vous accueillir pour vous accompagner jusqu'au jour de votre mariage en mettant à votre disposition l'une de leurs églises, leur secrétariat, leur dévouement et leur prière...

Nous vous conseillons de vous y prendre 1 an voire, 6 mois au plus tard, avant la date de célébration de votre mariage.

Vous trouverez ci-après plusieurs situations qui peuvent se présenter lors d'une demande de mariage dans l'église catholique. Cela aidera à préparer votre mariage, et le dossier administratif, dont la déclaration d'intention personnelle pour chacun des futurs mariés.

A) Vous souhaitez demander au curé de notre paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Puisaye-Forterre de vous aider à préparer votre mariage et de le célébrer.

Contactez son secrétariat (voir plus loin infos pratiques).

Vous serez ensuite rappelés par le père J. N. qui validera la date, l'heure et l'église de la paroisse où vous désirez vous marier, après avoir tenu compte de la compatibilité, de la vie de la paroisse et de ses disponibilités. Le curé vous fixera des rendez-vous pour un dialogue personnel. Vous aurez à compléter cette préparation, par une session du Centre Préparation au Mariage (CPM) au cours d'une journée, organisée par le doyenné de l'Auxerrois-Puisaye. Vous y rencontrerez de futurs mariés qui comme vous se préparent à s'unir sacramentellement avec et devant Dieu. Vous pourrez échanger, discuter avec d'autres couples déjà mariés, prêts à témoigner de leur expérience, de vie quotidienne et de foi, dans le mariage.

(Ce processus est valable pour toutes les situations ci-après).

B) Vous souhaitez célébrez votre mariage, dans notre paroisse mais avec un autre prêtre ou un diacre qui officie dans le diocèse de Sens-Auxerre ou dans un autre diocèse :

Cela est tout à fait possible, sous réserve de l'accord du père J. N. Idem si vous souhaitez assurer votre préparation avec le prêtre ou le diacre choisi. Il faudra bien entendu que vous fournissiez une attestation de cette préparation avec les coordonnées de la personne qui vous aura accompagnés pour cela.

C) Votre lieu de résidence est extérieur à notre paroisse, voire du diocèse de Sens-Auxerre et vous souhaitez célébrer votre union avec notre curé dans une de nos églises paroissiales.

Après l'accord obtenu du père J. N. vous devrez aussitôt informer votre paroisse (lieu de votre résidence) où vous ferez votre préparation et pourrez obtenir de votre curé l'autorisation de célébrer votre mariage en dehors de votre paroisse d'origine (*ce document sera ajouté à votre dossier de mariage*).

D) L'un des futurs conjoints n'est pas baptisé ou est de confession religieuse différente (protestante, musulmane, juive...).

Une lettre de dispense sera délivrée et ajoutée à votre dossier de mariage par le chancelier de l'évêché dont vous dépendez

CONCLUSION

Dans tous les cas vous aurez à communiquer toutes les informations utiles à l'enregistrement de votre mariage sur les registres paroissiaux. Vous pouvez accéder à notre aide-mémoire pour lister les documents à fournir.

Merci de remplir le document en annexe « Demande de préparation au mariage » et de le renvoyer à la paroisse, soit par mail soit par envoi postal (prendre les coordonnées à la rubrique infos pratiques).

Il vous est demandé de contribuer aux frais engagés par la paroisse (électricité, chauffage en hiver, aide au frais de déplacement du prêtre, entretien et maintien en bon état des édifices religieux...).

À titre indicatif, il est suggéré **un montant de 170 €** qui est le montant en vigueur dans le diocèse. (*montant à adapter selon vos possibilités*). Cette contribution (appelé **casuel**) n'est pas à confondre avec le don éventuel que vous souhaitez faire au prêtre ou au diacre extérieur à la paroisse qui pourra vous accompagner dans la préparation et célébrer votre mariage.

Le versement s'effectue par chèque, à l'ordre de :

Paroisse Saint-Pierre – Saint-Paul de Puisaye-Forterre

Vous devrez l'adresser au presbytère (voir rubrique infos pratiques).

INFO PRATIQUES

Adresse du presbytère de Thury :

1 rue des Faubourgs 89520 THURY

Permanence du secrétariat :

Lundi après-midi de 14 heures 30 à 18 heures au presbytère

Coordonnées téléphoniques :

03.86.45.73.53 (possibilité de laisser un message vocal sur le répondeur.)

Mail :

pierre-paul@paroisses89.fr

Prochaines dates de session préparation mariage

Samedi 3 mars 2018

Samedi 28 avril 2018

DEMANDE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

À faire parvenir un an avant la date souhaitée pour le mariage ou six mois au plus tard

Date et heure souhaitées pour le mariage :
Église (nom et commune) :
Célébrant :
Date du mariage civil :

Nom et prénom(S) du futur époux :

.....
Fils de :

Et de :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Baptisé : OUI NON

Date de baptême :

Lieu du baptême (noms de l'église, de la paroisse et commune (département)) :

.....

.....
Adresse :

.....

.....
mail :

.....

Téléphone fixe ou portable :

Téléphone des parents :

Enfant(s) OUI NON Nbre :

Nom et prénoms :

.....

® ® ® ® ®

Nom et prénom(S) de la future épouse :

.....

Fille de : **Et**

de :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Baptisée : OUI NON

Date du baptême :

Lieu du baptême : (noms de l'église, de la paroisse et commune (département)) :

.....

.....

Adresse :

.....

Adresse mail :

Téléphone fixe ou portable :

Téléphone des parents :

Enfant(s) OUI NON **Nbre :**

Nom et prénoms :

.....

Si le mariage est célébré par un prêtre ou un diacre extérieur, à la paroisse où le mariage doit se célébrer, indiquer :

Fonction : Prêtre Diacre

Nom et prénom :

.....

Paroisse de rattachement :

Adresse de la paroisse :

.....

Diocèse de rattachement :

Pays :

N° de téléphone : fixe : **mobile :**

**AIDE MÉMOIRE POUR RÉUSSIR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN VUE
DE VOTRE MARIAGE**

1- Demande de préparation au mariage remplie et adressée à la paroisse

2- Demande d'extrait de naissance à la mairie du lieu de naissance pour chacun des deux conjoints.

Lui.

Elle

3- Fournir les dates et lieux (précis si possible) de votre baptême : nom de l'église, de la paroisse voire du diocèse.

- Pour chacun des deux futurs conjoints.

- D'un seul en cas de mariage avec un non baptisé.

Lui.

Elle

4- Fournir les noms et prénoms des témoins du mariage :

-

-

-

-

5- Remettre au prêtre ou au diacre célébrant, la déclaration d'intention rédigée individuellement dès la préparation mariage et les rencontres avec le célébrant effectuées.

Lui.

Elle

6- Fournir l'attestation de mariage civil dès qu'il a eu lieu